

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 666 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : TAHIRI Abdellah

Date de naissance : 10-01-1939

Adresse : 6 Rue Palais de BADIR Amelkayla

Case Postale : 1963,50 Total des frais engagés : 1963,50 Dhs

Tél. : 066/22.03.79

Cadre réservé au Médecin

Dr. ALAMI Mohamed

Professeur en Cardiologie

264 Bd Ghandi - Casablanca

Tel: 05 22 39.01 12 / 06 01 15 78 06

Cachet du médecin :

Date de consultation : 06 OCT 2023

Nom et prénom du malade : TAHIRI LAILA Age : 79

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA

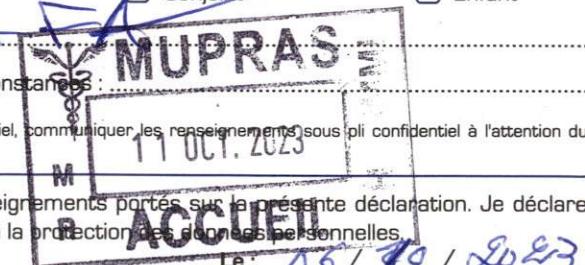
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : A. TAHIRI Le : 06/10/2023



Déclaration de Maladie

Nº M21- 070181

TAHIRI Optique

Autres

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06 OCT 2015	consultation contrôle		300	Dr. ALAMI Mohamed Professeur en Cardiologie 264 Bd Ghandi - Casablanca Tél : 06 22 33 01 12 / 06 61 15 78 0

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>IE L'ORCHIDEE</i> Boulevard Ghandi & Route d'Azemmour CARABLANCA 22.36.66.22	<u>06</u>	<u>9 : 1663.50</u>
	<u>10</u>	
	<u>2023</u>	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date*	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'UDF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

53,00

52,00

37,00

37,00

37,00

Dr Alami Moha
Professeur en
264 Bd Ghandi
Residence Jav
Casablanca 20200

53,00

114,00
(37,00 x 3)

REXABAN 20

1cp /J

(13,50 x 3)
TAREG 80

1cp /J

(53,00 x 3)
MIBRAL 5

1cp /J

T: 1663,50

ORDONNANCE

3

TAHIRI LAILA

1S

1S

1S

Dr. ALAMI Mohamed
Professeur en Cardiologie
264 Bd Ghandi - Casablanca
Tél: 06 22 39.01.12 / 06 11 15 78 06

3 MNS

PIU
AM
AI
T

PHARMACIE L'ORCHIDEE
Angle Boulevard Ghandi &
Angle Route d'Azemmour
21 500 CASABLANCA
Tél: 022 390112 / 05.22.36.66.22

Pr ALAMI M (s2)

ECG

Nom : TAHIRI LAILA Sex : Female Age : 79
SN : 0021453 Case No. : Lit No. :

Clinique N :

Section :

Date : 02/08/2023



Frequency:	1000Hz	PR Interval:	--	Prompt:
Sample Time:	12s	QT Interval:	370 ms	
HR:	68bpm	QTc Interval:	394 ms	
P Interval:	--	P Axis:	--	
QRS Interval:	88 ms	QRS Axis:	39.90°b	
T Interval:	202 ms	T Axis:	44.30°b	

Dr. ALAMI Mohamed
Professeur en Cardiologie
264 Bd Ghandi - Casablanca
Tel: 05 22 39 01 12 / 06 21 15 78 06

Signature Medecin :

nb

Docteur Mohamed Alami
Professeur Agrégé en Cardiologie
Spécialiste des Maladies
du Coeur et de Vaisseaux

الدكتور محمد العلمي
أستاذ مبرز
اختصاصي في أمراض
القلب و الشرايين

EXAMEN

